

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/NEWS(2006)14

Paris, le 9 juin 2006

L'OCDE fournit des orientations aux entreprises multinationales exerçant leurs activités dans des zones à déficit de gouvernance

Les entreprises multinationales qui investissent dans des pays où la puissance publique est inefficace ou incapable d'exercer ses missions doivent prendre en compte un large éventail de risques et de dilemmes éthiques auxquels elles ne sont généralement pas confrontées ailleurs. Pour les aider, l'OCDE vient d'élaborer un nouvel *Outil de sensibilisation au risque destiné aux entreprises multinationales opérant dans les zones à déficit de gouvernance*.

Environ 900 millions de personnes, soit quelque 15 % de la population mondiale, vivent dans des zones, notamment en Afrique sub-saharienne, dites "à déficit de gouvernance", où les autorités sont incapables ou peu désireuses d'assumer leurs responsabilités en matière d'administration publique et de protection des droits de l'homme. L'Outil de sensibilisation de l'OCDE a été conçu pour aider les entreprises à réfléchir aux risques et dilemmes auxquels elles risquent de se heurter dans de telles zones.

Cet Outil de sensibilisation a été mis au point dans le cadre des travaux menés par le Comité de l'investissement de l'OCDE, qui regroupe les 30 pays membres ainsi qu'un certain nombre de participants non membres. Il répond également à une demande formulée par les participants au sommet du G8 en 2005 à Gleneagles qui avait appelé à la formulation de "lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises qui travaillent dans les zones où la gouvernance est faible".

L'un des instruments-clés du Comité de l'investissement de l'OCDE, les *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales*, fournit un code de conduite destiné aux entreprises internationales. Ces Principes directeurs, qui ont l'aval des gouvernements et qui sont un instrument volontaire, se sont imposés comme une référence en matière de comportement responsable des entreprises.

Conformément aux objectifs et fondements de ces Principes directeurs, l' Outil de sensibilisation se veut non prescriptif et énonce un certain nombre de questions que les entreprises doivent se poser dans des domaines tels que : 1) respect de la loi et conformité aux instruments internationaux ; 2) attention plus grande portée à la gestion des investissements ; 3) connaissance des partenaires commerciaux et des clients ; 4) relations avec les agents publics ; enfin 5) révélation des malversations.

Les gouvernements ayant participé à l'élaboration de l'Outil de sensibilisation sont conscients qu'il appartient aux dirigeants et aux citoyens des pays concernés d'instaurer des systèmes de gouvernance efficaces et de mettre sur pied des institutions économiques, politiques et civiles dignes de ce nom : eux seuls sont en mesure de concevoir et de mettre en oeuvre les réformes nécessaires. Cela étant, les entreprises multinationales implantées dans ces pays exercent une influence sur ce processus, et l'Outil de sensibilisation peut les aider à éviter toute action risquant d'entraver les efforts déployés en vue d'une meilleure gouvernance tout en les encourageant à jouer un rôle positif.

JT03210546

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

L'Outil de sensibilisation a pu être élaboré grâce à des contributions de représentants du monde de l'entreprise, de syndicats et de la société civile issus des pays de l'OCDE et d'économies non membres. Il s'inspire également de travaux réalisés par d'autres organes de l'OCDE, notamment dans les domaines de la gouvernance publique, de la lutte contre la corruption et de l'aide au développement pour prévenir les conflits. La prochaine étape consistera pour les entreprises et les parties prenantes à collaborer avec l'OCDE pour recueillir des exemples pratiques de confrontation aux difficultés décrites dans cet instrument.

Pour toute information complémentaire, les journalistes sont invités à contacter Kathryn Gordon, Division de l'investissement de l'OCDE qui assure le secrétariat du Comité de l'investissement de l'OCDE, par téléphone au + 33 1 45 24 98 42 ou par courrier électronique : kathryn.gordon@oecd.org. L'Outil de sensibilisation au risque peut être téléchargé sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse suivante : www.oecd.org/daf/investment/guidelines .